



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Corrèze

Cabinet

Affaire suivie par :
Dominique Malroux
IA-DASEN
Tél : 05 87 01 20 20
Mél : ce.cabinet.ia19@ac-limoges.fr

Cité Administrative Jean Montalat
BP 314
19011 Tulle Cedex

Tulle, le 22 mars 2021

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
Mesdames et Messieurs les enseignants

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale

Objet : projet d'école 2021-2024.

PJ : - trame du projet d'école 2021-2024,
- guide d'aide à la rédaction.

Le code de l'éducation prévoit que dans chaque école, un projet d'école soit élaboré par le conseil des maîtres avec les représentants de la communauté éducative. Il est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école.

Le projet d'école définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer **la réussite de tous les élèves** et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

Le projet académique inscrit le parcours de l'élève au centre de ses ambitions. Les actions en faveur de l'accompagnement des élèves dans leur parcours de réussite, le travail collaboratif et la formation des personnels doivent être déclinés à l'échelle de l'école par le projet d'école.

Vous trouverez, annexés à ce courrier, la nouvelle trame du projet d'école 2021-2024 référencé au projet académique ainsi qu'un guide vous permettant de renseigner les différentes rubriques.

Ce projet d'école sera l'objet d'échanges lors de l'animation pédagogique institutionnelle et sera à remonter pour validation début octobre. Afin d'établir le bilan de l'ancien projet et de définir les nouvelles priorités prenant en compte **les résultats des évaluations nationales et la qualité de l'accompagnement des élèves en difficulté passagère ou durable**, je vous invite, dès à présent, à mobiliser votre équipe sur des temps de réunions institutionnelles (conseils de maîtres et de cycle) et du temps décompté de la journée de solidarité (3 heures).

Avec tous mes encouragements

Dominique MALROUX